BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4337

93 – SEINE-SAINT-DENIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BOBIGNY

Extrait de jugement

Date : 23 octobre 2025.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
COPROPRIETE 59/65 RUE VICTOR HUGO.
Forme : Syndicat de copropriété.
Activité : Non précisée.
Adresse : 59/65, rue Victor Hugo, 93170 Bagnolet.
Complément de jugement : Date : 23 octobre 2025 : Ordonnance de désignation de la mission de l'administrateur provisoire par Mme la Vice-Présidente du Tribunal Judicaire de Bobigny. Dénomination : COPROPRIETE 59/65 RUE VICTOR HUGO - 93170 93170 Bagnolet. Ordonnance de désignation en qualité d'administrateur provisoire la SELARL TULIER POLGE - ALIZERAI prise en la personne de Maître Florence TULIER POLGE - immeuble le Mazière - rue René Cassin - 91000 Evry - pour une durée de douze mois à compter du 23 octobre 2025. Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances entre les mains de l'Administrateur provisoire dans un délai de trois mois à compter de la publication de l'ordonnance de désignation. La désignation de l'Administrateur Provisoire suspend l'exigibilité de leurs créances pour une durée d'un an. N° RG : 25/02215